



PROJET PEDAGOGIQUE

A.L.S.H Péri-scolaire Élémentaire

2022/2023



SIVOM Vallée de la Save



SOMMAIRE

I). INTRODUCTION

II). PRESENTATION

a) Le Territoire

b) L'Accueil de Loisirs périscolaires (matin-midi-soir et mercredis)

c) Les Équipes

d) Les Familles

III). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

- Les objectifs opérationnels et les actions mises en place au sein de la structure ALSH

IV). JOURNEE TYPE

V). EVALUATION

I). INTRODUCTION

Le projet pédagogique est construit en tenant compte des orientations du SIVOM et du projet éducatif de territoire (PEDT).

Il définit les objectifs pédagogiques travaillés tout au long de l'année par les acteurs éducatifs du SIVOM de la Vallée de la Save dans le cadre des Accueils Collectifs à Caractère Éducatifs de Mineurs.

Parce qu'il n'y a pas que l'école et la famille, le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et besoins.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les intervenants et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées, un projet qui se définit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des acteurs éducatifs.

Ce document rassemble les conditions d'accueil, présente le fonctionnement, les valeurs du service et les actions qui en découlent.

Ce document est amené à évoluer selon les retours, les enfants, les familles, les équipes et les partenaires.

Ce document est consultable par tous, parents, équipes et partenaires ; il est à disposition et consultable sur chaque accueil de loisirs, au bureau du SIVOM de la Vallée de la Save, sur les sites des mairies.

Les Axes Éducatifs définis dans le PEDT sont les suivants : Ils doivent être fidèles aux axes éducatifs du projet pédagogique dont les orientations sont :

- 1. Prendre en compte l'enfant dans sa globalité (rythme et cohérence éducative)**
- 2. Développer le partenariat et la communication**
- 3. Permettre l'ouverture eu monde (connaître et comprendre la notion de développement durable, avoir accès au sport et à la culture)**
- 4. Développer le vivre ensemble**

I). PRÉSENTATION

a) Le Territoire Environnement géographique :

Le SIVOM de la Vallée de la Save a été créé en 2007

Les communes qui le constituent sont : Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade.

Les locaux de l'accueil de loisirs se situent sur la commune de Lasserre-Pradère en zone semi rurale, à proximité de la forêt de Bouconne, à la frontière du département du Gers.

Équipements :

Sur les différentes communes :

Sur Sainte-Livrade, une salle polyvalente, une salle d'activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux.

Sur Mérenvielle, un stand de tir, une salle polyvalente, une crèche associative, un terrain de pétanque.

Sur Lasserre-Pradère une salle des fêtes, un City stade, deux terrains de tennis, un terrain de pétanque, un terrain intérieur de boules lyonnaises, une aire de jeux, un café associatif, une boulangerie, des jardins partagés.

Les partenaires et tissu associatif :

Les associations sont nombreuses sur le territoire et peuvent offrir une richesse de découverte culturelle, sportive et artistique pour alimenter les projets d'animations. Le lien partenarial est une ressource importante à prendre en compte.

b) La structure de l'Accueil de Loisirs

L'A.L.S.H fonctionne tous les jours d'ouverture d'école, sur les temps périscolaires avant, pendant et après l'école **MATIN, MIDI, SOIR** et les **MERCREDIS** :

- *Les matins, les midis et les soirs*

Il se situe sur l'école élémentaire de Lasserre-Pradère qui se trouve au 6 Allée d'Enbernadet

Il accueille un public scolarisé allant de 6 ans (dans l'année qui vient) à 10 ans ou du CP au CM2.

Les activités proposées sont variées : activités manuelles, activités physiques, projet sur le long terme (chant, danse, théâtre...) ...

Les horaires d'ouvertures :

L'A.L.S.H Matin : de 7h30 / 8h30

L'A.L.S.H Midi : de 12h10 /14h

L'A.L.S.H Soir : de 15h55 à 18h30

c) Les Équipes :

- Un directeur de l'ALSH Périscolaire
- un adjoint, également directrice des mercredis.
- une équipe d'animateurs diplômés BAFA ou CAP petite enfance, BAFD, BPJEPS ou en cours de formation

L'équipe d'animateurs est sous la responsabilité du directeur.

Il dirige l'équipe d'animation, celui-ci veille au bon déroulement du fonctionnement sur site gère l'organisation du travail, et veille au respect des objectifs pédagogiques définis en équipe.

Le directeur relaie les informations « terrain » au responsable de service, des temps d'échanges et de partages de pratiques sont prévus.

Des réunions hebdomadaires (directeurs et animateurs) permettent de faire le point sur la semaine passée et définir les attentes de la semaine à venir.

Partager une idée commune de l'animation qui associe :

- **Le Respect** : dans la relation à l'enfant, aux familles, à l'équipe
- **Le Dynamisme** : dans la démarche d'être « disponible » et « force de proposition »
- **L'Enthousiasme** : dans l'accueil, l'attitude et avoir un profil chaleureux
- **Le Professionnalisme** : dans la posture professionnelle (responsable de ses actes, efficace et faire preuve de discernement)

Chaque animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée et sans discrimination ni jugement l'enfant et sa famille
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulations et de bilan.
- Élaborer des projets, mettre en place des activités et outils en cohérence avec le projet pédagogique
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement, à l'aménagement, aux activités afin de favoriser l'appropriation par tous
- Être à l'écoute des enfants et rester disponible
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...)
- Exercer son devoir de réserve (informations liées aux situations familiales, opinions politiques...)

d) Les Familles :

L'implication :

Le service Animation du SIVOM organise tout au long de l'année des événements destinées aux familles. Celles-ci peuvent participer, voire être associées à toutes les préparations. **Ces événements tels que le spectacle de fin d'année, la soirée diffusion « photos/vidéos » de l'été, la kermesse, les jeux parents/enfants... ont pour objectif de rendre acteurs les familles et offrir la possibilité de communiquer autour des actions menées par le service.**

Accompagner à la parentalité :

Les temps d'accueil proposés, ont pour objectif de tisser une relation de confiance avec les familles. Des retours réguliers, des échanges individualisés sur le quotidien de l'enfant ou le déroulement de la journée sont nécessaires et essentiels pour créer le lien Professionnels animateurs/ Parents.

Les temps conviviaux de rencontres autour d'activités, d'expositions, de jeux...organisés par les animateurs et enfants, favorisent la construction du lien social grâce aux échanges dans des espaces aménagés où le partage est primordial.

Ce lien social qui ouvre sur le vivre ensemble, peut permettre aux parents de vivre des actes de solidarité, d'entre-aide dans leur vie quotidienne avec d'autres parents (logistique de trajets, de transports, accueil des enfants à la sortie de l'école ou de l'ALSH...).

Communiquer aux familles :

Le portail famille permettant les inscriptions et annulations aux services ALAE, ALSH et restauration. Des mails groupés et/ou individualisés pour toutes informations concernant les inscriptions ou les changements quelconques seront envoyés aux familles.

Un accueil et une disponibilité téléphonique de la part du Service Administratif sont assurés.

Un affichage régulier sur les sites d'accueil, relatifs aux informations des dates d'inscriptions, ainsi qu'aux programmes d'animation à venir (les sorties, les activités, les séjours ...) est mis en place.

Un trombinoscope des équipes permet une meilleure identification des animateurs. Les équipes sont identiques tout au long de l'année sur les temps péri et extra scolaires. Les directeurs/adjoints et animateurs restent disponibles pour tout renseignement ou questionnement à la demande des familles.

Les informations sont également postées sur le site Facebook du SIVOM ainsi que de la mairie de LASSERRE PRADERE via Panneau Pocket, avec la possibilité de consulter les projets pédagogiques et éducatifs, le livret d'accueil de la structure ALSH.

I). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Obj Général n°1 : Rendre l'enfant acteur

Ref définition de l'Autonomie :

L'autonomie permet à un enfant d'aller progressivement sur la gestion de son quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions, faire des choix. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. C'est un élément essentiel de la confiance en soi.

Comment arriver à rendre l'enfant acteur sur les différents temps d'ALSH ?

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u>
	<i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i>
<u>Obj op 1: Mettre en place un « cadre » de fonctionnement</u>	<ul style="list-style-type: none">• Définir ensemble et expliquer les règles de vie, veiller à leur respect• Exposer les règles de vie (des visuels au sein de l'ALSH))• Expliquer les règles de vie et de bon fonctionnement aux parents
<u>Obj op 2: Mettre en place les outils favorisant la « responsabilisation et l'expression » de l'enfant .</u>	<ul style="list-style-type: none">• Petits restaurateurs dans la cantine• Mur d'expression• Boîte à idées• Plannings visuels à destination des enfants• Carte-leur permettant de se positionner sur l'activité• Valorisation des tables cantine qui fonctionnent le mieux : attentifs, se servent et débarrassent, respecte le moment de calme de fin de repas...• En expliquant les règles de jeux aux autres copains

<p><u>Obj op 3</u> : Inciter l'enfant à faire par lui-même, lui permettred'expérimenter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants sont mis en situation de faire seul, « l'animateur accompagne sans faire à la place de » • Mise en place du self en cantine
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire à la place del'enfant lors des activités dites manuelles... • Pratiquer des activités diverses (jeux collectifs,jeux coopératifs, ateliers manuels...)
<p><u>Obj op 4</u> : Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement spécifique du public CP par un animateur • Identifier les acteurs de l'A.L.S.H (les animateurs) mise en place du trombinoscope • Découvrir tous les espaces de l'école par lapratique d'activités. • Pratiquer des jeux de connaissances • Créer du lien avec les autres enfants sur tous lesmoments de vie • Créer du lien avec les animateurs par le biais dediscussions, d'échanges, de jeux, d'activités

• **Obj Général n°2: Avoir accès au sport et à la culture**

<p><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p>	<p><u>Les Actions</u> <i>(Les actions mises en place sur leterrain afin de répondre à l'objectifopérationnel)</i></p>
<p><u>Obj op 1</u> : Mettre en place des initiations aux différentes pratiques sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des temps d'initiation sur les mercredis après-midi de vacances à vacances

	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer dans le cadre de ce projet les différentes associations ou clubs sportifs
<p><u>Obj op 2</u> : Permettre l'utilisation des ressources locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements sportifs sont utilisés • Les différents espaces naturels sont utilisés
<p><u>Obj op 3</u> : Permettre la mutualisation du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La charte d'utilisation /mutualisation du matériel est mise en place • Des activités variées sont proposées
<p><u>Obj op 4</u> : Permettre la découverte de « sports »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives » • Des initiations sont proposées • Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH.
<p><u>Obj op 5</u> : Favoriser l'accès à la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la mise en avant de l'aspect culturel au sein des projets • Veiller à l'équilibre entre culture et sport au sein des propositions d'activités et de projets • Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle • Mise en place de sorties permettant l'éveil sont mises en place • Mise en place d'intervenants extérieurs • Intervention ou partenariat avec le Centre social

- Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire
 - Mettre en place une thématique (une par semaine pendant l'été avec un fil conducteur, une par période pendant les petites vacances et une par trimestre sur les mercredis en périscolaire)
 - Mettre en place des activités théâtre, danse, gymnastique
 - Proposer des spectacles à l'initiative des enfants
 - Proposer des activités manuelles semi- dirigées laissant place à l'imagination
- Proposer des expériences nouvelles qui permettent de se surpasser, se découvrir autrement

• **Obj Général n°3: Développer l'éco-citoyenneté**

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u> <i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i>
<u>Obj op 1: Permettre une sensibilisation à l'éco-citoyenneté</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation autour de l'éco-citoyenneté • Sensibiliser les équipes et les enfants au gaspillage d'aliment et électricité... • Mettre en place un temps de formation autour de l'éco-citoyenneté • Mettre en place un évènement sensibilisant aux enjeux de réduction des déchets

Obj op 2: Mettre en place des outils « anti-gaspillage »

- Mettre en place un composteur et un système de tri et panneaux explicatifs dans la cantine et ALSH
- Mettre en place des bacs de tri au sein du service
- Mettre en place des activités « récups »
- Responsabiliser l'enfant sur la quantité de nourriture dans son assiette
- Accompagner l'enfant sur le temps cantine (affichage, communication...)

• **Obj Général n°4 : Développer la communication**

<p><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p>	<p><u>Les Actions</u> <i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p><u>Obj op 1 : Développer la communication à destination des familles</u></p>	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir le site Facebook actif• Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et événements du service• Mettre à disposition les différents projets• Afficher les règles de vie globale des ALAE et les spécificités• Communiquer autour des plannings, événements du service...• Faire des « retours » aux familles concernant leur enfant• Permettre l'identification des directeurs-interlocuteurs direct des familles

Obj op 2 : Développer la communication à destination des enseignants et partenaires

- Communiquer sur le fonctionnement, activités et événements du service
- Participer aux différents temps de la vie de l'enfant-école
- Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs ALAE
- Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du territoire et définir le terme co-éducation...
- Informer les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse

Obj op 3 : Développer la communication à destination des équipes

- Permettre à chacun de trouver sa place tout en respectant ses missions
- Permettre une cohésion d'équipe
- Permettre le passage des informations en interne (talkie-walkie, cahier relais)
- Accompagner la méthodologie de projets et la continuité pédagogique de terrain

I). JOURNEE TYPE DU PERISCOLAIRE matin /midi/soir

Matin : 7h30/ 8h30

7h30

Ouverture de la porte de l'école et de la salle de l'ALAE et de la salle motricité
Accueil des enfants par 2 animateurs, noter les enfants présents sur le listing appel ainsi que sur la tablette suivant les réservations.

Aménagement de l'espace ALAE avec des pôles différents : pôle manuel (puzzles/ jeux de société/dessin) mais aussi un pôle repos, calme (bibliothèque)

8h25

Rangement des jeux et de la salle ALAE
Passage aux toilettes

8h30

Récupération des enfants par le directeur de l'école
Fin de l'accueil de l'ALAE

Midi : 12h10/14h

- Les enfants inscrits à l'ALAE sont récupérés par les animateurs dans leurs classes et sont conduits dans la cour de l'école.
- Une file d'attente avec un outil est placée pour accéder à la cantine. Celle-ci est mise en place pour réguler l'afflux d'enfants au niveau de la salle de restauration.
- En parallèle, des jeux sont proposés, répartis en 2 temps (12h10-13h05 et 13h05-14h). Cela a pour but de laisser le choix à l'enfant d'aller manger quand il le souhaite tout en régulant son rythme de repas.
- Chaque animateur est placé suivant leur activité ou projet du jour. Les activités proposées sont en accord avec les objectifs pédagogiques et le thème des périodes.
- Les enfants ont la possibilité d'aller en salle ALAE, en salle motricité si un jeu est proposé, ou tout simplement rester en activité libre dans la cour.

La cantine : La restauration scolaire se compose d'un self. Les enfants récupèrent une carte avec leur nom et prénom et récupèrent un plateau pour se servir. Ils peuvent ensuite choisir une entrée, un dessert ainsi que le plat principal. La quantité voulue par l'enfant sera demandée par les agents de restauration pour éviter le gaspillage alimentaire et le goût de l'enfant.

L'enfant pourra ensuite prendre place - de son choix - pour déjeuner.

Lorsqu'il aura terminé son repas, un lieu de débarrassage du plateau a été mis en place avec les consignes précises.

13h45

- Les activités sont arrêtées pour réguler le rythme de l'enfant. La cantine est terminée.
- Les animateurs ferment les lieux et tous les enfants se retrouvent dans la cour.

14h

- Les enseignants entrent dans la cour, le relais des informations essentielles lors de l'accueil est fait entre enseignants et animateurs et/ou directeur., l'accueil du midi se termine.

Soir : 15h55/18h30

15h55

- Les animateurs récupèrent les enfants inscrits à l'accueil du soir et fait l'appel.
- Le directeur de l'ALAE conduit les enfants qui fréquentent le transport scolaire jusqu'à la montée dans le bus en faisant l'appel.
- Les enfants inscrits vont dans la cour ou en salle de motricité et commencent le goûter.
- Un temps libre est proposé jusqu'à 16h40.

16h15

- Un accompagnement aux devoirs est proposé par les animateurs. Celui-ci a pour but d'aménager un temps de devoir, relecture aux enfants qui le souhaitent et qui y sont inscrits avec accord des parents.

16h40

- Regroupement des enfants pour présenter les activités du soir.

17h30

- Fin de la première activité/ Départ du 1er animateur, un 2ème jeu plus calme est proposé pour réguler le rythme de l'enfant.

18h25

- Regroupement des derniers enfants dans le hall avec leurs affaires.

18h30

- Fin de l'accueil de l'ALSH.
- Tout retard est noté (les retards répétés et récurrents seront remontés au service animation qui interpellera la famille).

Attention :

Cette année le portail famille a été mis en place. Les enfants devront donc être inscrits à l'avance pour réserver les accueils ainsi que les repas.

Pour toute question ou renseignement, nous vous invitons à joindre l'administration du SIVOM par mail : inscription.fact@sivom-save.fr ou au 05 61 30 03 28.

I). EVALUATION :

OBJECTIF GENERAL 1 : Rendre l'enfant acteur

<i>OBJECTIFS OPERATIONELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTUE</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTUE</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
Mettre en place un « cadre » de fonctionnement	<p>Les enfants sont mis en situation de faire seul, « l'animateur accompagne sans faire à la place de »</p> <p>Mise en place du self en cantine</p> <p>Ne pas faire à la place de l'enfant lors des activités dites manuelles...</p> <p>Pratiquer des activités diverses (jeux collectifs, jeux coopératifs, ateliers manuels...)</p>				
Mettre en place les outils favorisant la « responsabilisation et l'expression » de l'enfant .	<p>Petits restaurateurs dans la cantine</p> <p>Mur d'expression</p> <p>Boite à idées</p> <p>Plannings visuels à destination des enfants</p> <p>Carte-leur permettant de se positionner sur l'activité</p> <p>Valorisation des tables cantine qui fonctionnent le mieux : attentifs, se servent et débarrassent, respecte le moment de calme de fin de repas...</p> <p>En expliquant les règles de jeux aux autres copains</p>				
Inciter l'enfant à faire par lui-même, lui permettre d'expérimenter	<p>Les enfants sont mis en situation de faire seul, « l'animateur accompagne sans faire à la place de »</p> <p>Mise en place du self en cantine. Ne pas faire à la place de l'enfant lors des</p>				

	<p>activités dites manuelles...</p> <p>Pratiquer des activités diverses (jeux collectifs, jeux coopératifs, ateliers manuels...)</p>				
<p>Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du collectif</p>	<p>Accompagnement spécifique du public CP par un animateur</p> <p>Identifier les acteurs de l'A.L.S.H (les animateurs) mise en place du trombinoscope</p> <p>Découvrir tous les espaces de l'école par la pratique d'activités.</p> <p>Pratiquer des jeux de connaissances</p> <p>Créer du lien avec les autres enfants sur tous les moments de vie</p> <p>Créer du lien avec les animateurs par le biais de discussions, d'échanges, de jeux, d'activités</p>				

OBJECTIF GENERAL 2: Avoir accès au sport et à la culture

<i>OBJECTIFS OPERATIONELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTUE</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTUE</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
<p>Mettre en place des initiations aux différentes pratiques sportives</p>	<p>Mettre en place des temps d'initiation sur les mercredis après-midi de vacances à vacances</p> <p>Impliquer dans le cadre de ce projet les différentes associations ou clubs sportifs</p>				
<p>Permettre l'utilisation des ressources locales</p>	<p>Les équipements sportifs sont utilisés</p> <p>Les différents espaces</p>				

	naturels sont utilisés				
Permettre la mutualisation du matériel	<p>La charte d'utilisation /mutualisation du matériel est mise en place</p> <p>Des activités variées sont proposées</p>				
Permettre la découverte de « sports »	<p>Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives »</p> <p>Des initiations sont proposées</p> <p>Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH.</p>				
Favoriser l'accès à la culture	<p>Veiller à la mise en avant de l'aspect culturel au sein des projets</p> <p>Veiller à l'équilibre entre culture et sport au sein des propositions d'activités et de projets</p> <p>Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle</p> <p>Mise en place de sorties permettant l'éveil sont mises en place</p> <p>Mise en place d'intervenants extérieurs</p> <p>Intervention ou partenariat avec le Centre social</p>				

Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire

Mettre en place une thématique (une par semaine pendant l'été avec un fil conducteur, une par période pendant les petites vacances et une par trimestre sur les mercredis en périscolaire)

Mettre en place des activités théâtre, danse, gymnastique

Proposer des spectacles à l'initiative des enfants

Proposer des activités manuelles semi- dirigées laissant place à l'imagination

Proposer des expériences nouvelles qui permettent de se surpasser, se découvrir autrement

• Obj Général n°3 : **Développer l'éco-citoyenneté**

<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTUE</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTUE</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
<p>Permettre une sensibilisation à l'éco-citoyenneté</p>	<p>Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation autour de l'éco-citoyenneté</p> <p>Sensibiliser les équipes et les enfants au gaspillage d'aliment et électricité...</p> <p>Mettre en place un temps de formation autour de l'éco-citoyenneté</p> <p>Mettre en place un évènement sensibilisant aux enjeux de réduction des déchets</p>				
<p>Mettre en place des outils « anti-gaspillage »</p>	<p>Mettre en place un composteur et un système de tri et panneaux explicatifs dans la cantine et ALSH</p> <p>Mettre en place des bacs de tri au sein du service</p> <p>Mettre en place des activités « récups »</p> <p>Responsabiliser l'enfant sur la quantité de nourriture dans son assiette</p> <p>Accompagner l'enfant sur le temps cantine (affichage, communication...)</p>				

- Obj Général n°4 : **Développer la communication**

<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTUE</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTUE</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
Développer la communication à destination des familles	<p>Maintenir le site Facebook actif</p> <p>Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et événements du service</p> <p>Mettre à disposition les différents projets</p> <p>Afficher les règles de vie globale des ALAE et les spécificités</p> <p>Communiquer autour des plannings, événements du service...</p> <p>Faire des « retours » aux familles concernant leur enfant</p> <p>Permettre l'identification des directeurs-interlocuteurs direct des familles</p>				
Développer la communication à destination des enseignants et partenaires	<p>Communiquer sur le fonctionnement , activités et événements du service</p> <p>Participer aux différents</p>				

	<p>temps de la vie de l'enfant-école</p> <p>Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs ALAE</p> <p>Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du territoire et définir le terme co-éducation...</p> <p>Informers les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse</p>				
<p>Développer la communication à destination des équipes</p>	<p>Permettre à chacun de trouver sa place tout en respectant ses missions</p> <p>Permettre une cohésion d'équipe</p> <p>Permettre le passage des informations en interne (talkie-walkie, cahier relais)</p> <p>Accompagner la méthodologie de projets et la continuité pédagogique de terrain</p>				